



FICHE DE POSTE

Chargé.e de missions APA et gestion des ressources naturelles

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les patrimoines naturels et culturels et d'organiser, avec ses partenaires, un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux parcs nationaux, l'Etablissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : «contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel » et « participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national ».

La loi Biodiversité d'août 2016 a mis en place plusieurs régimes d'accès aux ressources génétiques issues du milieu naturel et de partage des avantages qui en découlent (APA). Outre le régime déclaratif, deux régimes d'autorisation s'appliquent dans les cas d'une valorisation commerciale et/ou d'un accès aux connaissances traditionnelles associées (CTA), avec dans ce dernier cas de figure une étape de recueil du consentement préalable des communautés confiée transitoirement au Parc amazonien de Guyane.

Par ailleurs, les ressources naturelles ont de tout temps été utilisées par les populations du Sud de la Guyane pour assurer leur subsistance. Afin d'assurer la pérennité de ces ressources ainsi que des pratiques et savoirs associés, il est nécessaire de faire émerger une gouvernance partagée à même de formaliser les objectifs principaux des communautés locales en matière d'usage durable ainsi que de définir et mettre en œuvre des règles de gestion adaptées au territoire et aux pratiques (projet Terra Maka'andi).

Résidence administrative : Rémire-Montjoly avec des missions régulières sur le territoire du Parc et, ponctuellement, dans d'autres communes de Guyane (pirogue, avion et hébergement en sites isolés).

Statut : Poste de catégorie A ouvert prioritairement aux fonctionnaires et aux contractuels relevant du quasi-statut de l'environnement (décret 2016-1697 du 12/12/2016), et par défaut aux contractuels de niveau équivalent. CDD de 2 ans avec période d'essai de 3 mois.

Missions : Sous l'autorité hiérarchique du chef du service « patrimoines naturels et culturels » (PNC) et en lien fonctionnel avec la responsable scientifique ainsi que les autres services/délégations du PAG, le/la chargé.e de mission APA et gestion des ressources naturelles a en charge les activités suivantes :

Mission APA :

- Consolider le cadre d'intervention du Parc amazonien concernant la consultation et l'information des communautés dans le cadre de l'APA.
- Organiser et conduire sur le terrain les missions de consultation des communautés pour les dossiers de demande d'autorisation d'accès aux CTA sur le territoire du PAG.
- Déléguer à un autre organisme et assurer le suivi de la consultation des communautés pour les dossiers de demande d'autorisation d'accès aux CTA en dehors du territoire du PAG.
- Réaliser l'information auprès des communautés lorsque l'accès aux ressources génétiques se fait sur une zone de vie des communautés d'habitants.
- Echanger avec les porteurs de projet : informer sur les procédures APA, vérifier en lien avec eux si le prélèvement des RG a lieu sur une zone de vie de communautés.
- Gérer le site internet dédié à l'APA : actualisation en continu des contenus, rédaction des fiches synthétiques des projets soumis à l'APA
- Contribuer, dans le cadre d'un projet piloté par la Sous-Préfecture des Communes de l'intérieur (SPCI), à l'élaboration de protocoles de consultation pour chacune des communautés du territoire concerné par le PAG.

- Assurer le lien avec le ministère sur le sujet APA.

Mission gouvernance partagée des ressources cynégétiques et halieutiques :

- Déterminer la feuille de route du PAG sur le suivi, la gestion et la gouvernance partagée des ressources cynégétiques et halieutiques en l'articulant de façon cohérente avec les autres actions du PAG en matière de gestion des ressources et des espaces, notamment forestiers.
- Être force de proposition et encadrer techniquement les processus d'émergence d'une gouvernance partagée à l'échelle des bassins de vie, notamment activités d'animation et de concertation.
- Concevoir, coordonner et mettre en œuvre (avec les partenaires dont OFB) les protocoles de suivi (en particulier les enquêtes chasse et pêche) en lien fonctionnel avec les techniciens écologie et le chargé de mission biodiversité des Dts et en lien avec les chefs de DT.
- Contribuer au développement de méthodes innovantes de suivi (sciences participatives, ADNe ...)
- Contribuer à la bancarisation et à la gestion des données produites, en lien avec la technicienne « Gestion des données patrimoniales » du service PNC et le service SI.
- Analyser les données et produire des synthèses pour le territoire du PAG.
- Veiller au partage des connaissances (restitutions, supports pédagogiques...) de façon adaptée aux territoires et en s'appuyant sur les collègues du PAG et les partenaires extérieurs.
- Contribuer activement aux réflexions sur les espèces réglementées faisant l'objet d'usages, notamment Kwata.

Compétences :

- Niveau formation Bac+5 en écologie, gestion durable de la faune ou gestion des ressources halieutiques ou BTS gestion cynégétique/halieutique assortie d'un minimum de 5 ans d'expérience dans le domaine ;
- Expérience attendue dans le domaine de la gestion des ressources cynégétique et halieutiques.
- Compétences en mise en place de protocole de suivi des populations et en analyse de données (statistiques).
- Expérience en ingénierie de la concertation et de la participation, de préférence dans des milieux interculturels fortement appréciée.
- Expérience au contact des communautés de l'intérieur de la Guyane (ou expérience interculturelle immersive similaire) fortement appréciée.
- Connaissance du monde de la recherche appréciée.
- Connaissance du fonctionnement des parcs nationaux fortement appréciée.
- Pratique d'une langue locale appréciée.

Capacités :

- Capacité d'organisation et autonomie de travail en transversal (interservices) ;
- Goût et aptitude à travailler avec des communautés locales ;
- Disponibilité et motivation pour la réalisation de missions en sites isolés ;
- Sens de la pédagogie et capacité à travailler dans un contexte interculturel ;
- Forte capacité d'analyse, de synthèse et de prospective ;
- Qualité rédactionnelle ;

Echéance de recrutement : à partir du 15/02/2022

Date limite de candidature : 30/01/2022

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser **par mail** à l'attention de :
Mme Françoise Lemaitre Anquetil - Responsable des Ressources Humaines
Parc amazonien de Guyane
1 rue de la canne à sucre
97 354 Rémire Montjoly
recrutements@guyane-parcnational.fr

Copie à M. Julien CAMBOU :
Responsable du Service Patrimoines Naturels et Culturels
en-icambou@guyane-parcnational.fr